

SEANCE DU 02.02.2010

Le deux février deux mil dix, à dix neuf heures, les membres du conseil municipal de Quiers sur Bezonde, légalement convoqués le 24 janvier 2010 se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur Eric PETAT, Maire

Présents : PETAT Eric, PILTE Patrice, PAVARD Michèle, ROILLE Bruno, POTTEAU François, COUROUX Michel, LEJEAU Luc, ARCHENAULT Pascale BEAUVALLET Maurice, DELAVEAU Cécile, BARBEILLON Véronique, CHAOUAT Maurice, ASSELIN Marie-Claude, CHAVANEAU Philippe, BEAUVALLET Magali.

Secrétaire de séance : BEAUVALLET Magali

Nombre de conseillers

- ❖ En exercice : 15
- ❖ Présents : 15
- ❖ Votants : 15

Lecture du compte rendu de la séance précédente, lu et approuvé l'unanimité.

TRAVAUX ECOLE

Monsieur le Maire donne des informations sur le suivi du chantier et donne la parole aux personnes qui suivent régulièrement les réunions de chantier.

Le conseil doit se prononcer sur les coloris des sols (lino et carrelage), des faïences, des menuiseries intérieures. Les instituteurs ont préconisé des coloris que le conseil approuve.

Lot n°4 menuiseries extérieures, l'entreprise Sud Métallerie propose une alternative aux installations prévues, ne pas installer des occultants à l'intérieur mais seulement des occultants à l'extérieur et de prévoir un système radio plutôt qu'un système filaire pour les commandes. Le conseil décide de retenir cette nouvelle formule et aussi de ne pas installer des défenses rue de la Duboiserie les vitres étant sécurisées. Les moins values couvriront la plus value sur l'option radio.

Les rideaux occultants proposés sont indéchirables. Le conseil demande que l'architecte et le fournisseur nous fournissent des garanties sur ces produits.

Le conseil doit aussi revoir les aménagements paysagers prévus dans la cour entre le préau et les locaux mairie. Il faudra reprendre les plans initiaux et le CCTP.

Les instituteurs ont demandé qu'il soit installé dans les classes des VGA pour recevoir les vidéo projecteurs et les nouveaux appareillages prévues dans le cadre des installations numériques fournies par l'Inspection Académique. Le conseil approuve ces choix et demande que l'entreprise Bureau fournisse le devis correspondant.

Installation transformateur rue de la Duboiserie,

Dans le cadre des travaux de l'école et de l'installation du tarif jaune, ERDF doit renforcer la ligne et installer un transformateur. Pour permettre ces travaux, il doit être créé deux servitudes, une pour le passage des réseaux sur le domaine public et une pour la pose du transformateur sur la parcelle ZK 35.

Le conseil approuve la création de ces deux servitudes et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents y rattachant.

Avenant installation évier salle 5

L'entreprise FORCLUM a fourni un devis complémentaire pour l'installation d'un évier dans la salle N° 5 et non un lavabo comme il était prévu dans le marché initial. Le cout de ce nouvel équipement est de 228.74 € TTC en tenant compte de l'ancienne prestation prévue dans le marché. Le conseil approuve l'avenant 2 d'un montant de 228.74 € TTC et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant.

ETUDE ENERGETIQUE BATIMENTS COMMUNAUX

La société GT2I a déposé l'étude énergétique faite sur trois bâtiments (restaurant, salle et maison 34, rue de l'Aunoy). L'étude est décomposée en deux parties la première concerne un bilan sur l'isolation actuelle des bâtiments et l'autre sur des propositions de chauffage communs ou non.

Il en ressort que la salle doit être considérablement isolée, menuiseries extérieures, et isolation des murs. Des estimations sur ces travaux sont proposées.

Il sera difficile d'envisager un chauffage commun pour les trois bâtiments. Pour avoir des retours sur investissements rapides, il est préférable de travailler chaque site individuellement, pour le restaurant, il serait possible d'installer des pompes à chaleur air/eau pour obtenir un retour sur investissement intéressant.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de prendre connaissance de l'étude et qu'il soit fait une étude pour remplacer les menuiseries extérieures de la salle.

CONSTRUCTION BATIMENT SERVICES TECHNIQUES

Monsieur Le Maire a sollicité la Société EMO pour réaliser une étude de faisabilité sur la construction d'un hangar pour le service technique. Un relevé topographique sera fait prochainement et un relevé de la surface à créer sera transmis à Monsieur Leroux (EMO).

L'étude portera sur plusieurs types d'ossature bois ou métal et prévoira un plancher dans les deux cas un plancher pour recevoir les objets légers.

Monsieur LEROUX propose l'étude de faisabilité mais n'est pas un maître d'œuvre, par conséquent, cette étude comprendra les plans pour un bâtiment de 300 m² avec plancher et auvent et les études financières par lots du projet.

Le montant de l'étude est de 3000.00 € HT. Le conseil valide cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer la proposition avec la Société EMO.

OPERATIONS CŒURS DE VILLAGE

En juillet 2009 la commune a déposé deux dossiers dans le cadre des opérations Cœurs de Village qui consistent à construire avec Hamoval 9 logements rue Briqueterie Zurfluh. Le Conseil Régional a approuvé ces deux dossiers et a octroyé à la commune une subvention de 91000.00 €. La commune doit viabiliser les 9 logements et procéder à la démolition de la gare. La subvention sera calculée sur le coût réel des travaux, elle représente 35 % du montant total y compris les honoraires, les frais d'annonce. Les relevés topographiques et les bornages sont à la charge de la société HAMOVAL.

Avant de lancer ces projets et comme il a été dit lors de la réunion du 04 juin 2009, la commune se fait assister par la Société ARCHIVISION représentée par Monsieur Negroni pour organiser et suivre ces travaux.

Montant des prestations :

Démolition gare et viabilisation 5 logements : 11362.00 € TTC

Viabilisation 4 logements : 10046.40 € TTC

Le conseil approuve ce choix et autorise Monsieur le Maire à signer les actes d'engagement avec la société ARCHIVISION et inscrit ces dépenses sur le budget primitif 2010.

Pour que la commune puisse bénéficier des subventions sur les aménagements des espaces publics, les travaux devront être engagés avant novembre 2010.

STRUCTURE HOTELIERE

Monsieur Petat assisté de Michel Couroux ont reçu plusieurs personnes pour présenter le projet de création d'une structure hôtelière. Monsieur Feinard, de la DDAF, Madame SAVARD du Conseil Général et Monsieur Léon de la CCI, les représentants d'EGEE étant excusés.

Il se pose la question de savoir qui va exploiter cette structure, il n'a pas été défini le type de location, collective, individuelle. Monsieur Léon se dit satisfait de la présence sur la commune de Monsieur et Madame Geneau, leurs objectifs sont largement atteints mais il reste à savoir s'ils sont vraiment intéressés pour gérer l'hôtel.

Michel Couroux demande que l'association EGEE nous remette l'étude qu'elle a établie sur la faisabilité du projet.

Le dossier paraît un peu lourd à porter et pourtant dans ce nouveau procédé il n'y aura qu'un seul interlocuteur la DDAF qui se chargera d'envoyer le dossier dans les différents services.

TRAVAUX VOIRIE 2010

Considérant qu'il n'a pas été fait de travaux de voirie l'an passé, le conseil doit envisager un programme un peu plus chargé.

Le conseil décide d'inclure dans ce nouveau programme les dos d'âne rue du Hallier et peut-être rue du Plessis. Il faut que la commission fasse le tour de la commune pour choisir les routes à refaire en priorité surtout que les perturbations climatiques de cet hiver n'ont fait qu'aggraver l'état des routes.

Elagage : Patrice Pilté propose de faire un recensement de toutes les haies ou arbustes qui dépassent sur la chaussée et de faire un courrier à tous les riverains pour leur demander de les tailler.

VOIRIE : recettes provenant des amendes de police

Monsieur le Marie donne lecture d'une lettre par laquelle Monsieur le Préfet l'informe que la commission permanente du Conseil Général du Loiret accordé à notre commune une dotation de 2867.00 €

Cette attribution est prélevée sur le crédit mis à la disposition du département et provient des recettes procurées par le produit des amendes de police relatives à la circulation routière (crédits d'Etat).

Le versement de cette somme sera prescrit par arrêté préfectoral sur le vu de la délibération par laquelle le conseil municipal aura fait connaître son acceptation et son engagement pour l'exécution des travaux correspondant.

Après avoir délibéré le conseil accepte la dotation allouée de 2867.00 €, s'engage à réaliser les travaux destinés à créer des ralentisseurs rue du Hallier et rue de Plessis pour un montant hors taxe de 19050.00 €.

TRAVAUX ACHATS DIVERS

Le conseil décide de programmer sur l'exercice 2010 des travaux dans la salle et en particulier sur les menuiseries extérieures. Plusieurs entreprises seront consultées. Il est demandé aussi de solliciter la société SGCM pour réparer la porte d'entrée.

Abri bus rue des Bazins : une demande a été faite auprès du Conseil Général

PROPOSITION ACHAT TERRAIN ROUTE D'AUVILLIERS

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a rencontré de nouveau Monsieur Buret pour lui refaire une proposition d'achat de son terrain situé route d'Auvilliers.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Animations communication :

Le marché de Noël a été une réussite, il est souhaité de conserver la même philosophie pour celui de 2010. Il faudrait peut-être cette année acheter un peu de matériel : tables, grilles d'exposition et sonoriser la salle pour être autonome.

Gazette : elle sera distribuée par Luc et un agent communal la semaine prochaine.

Concert Blue Brass System 26.02.2010 : 7.00 € adulte et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Théâtre la Rumeur Diabolo théâtre 26.03.2010 : 5.00 € adulte et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

14 juillet : fête nationale et locale

Jeux, restauration, guinguette, et feu d'artifice, il est proposé aussi une course cycliste, un concours de pêche, la commission réfléchira sur toutes ces propositions.

Vœux 2010 il a été constaté qu'il y a toujours plus de personnes, revoir pour 2011 la disposition des tables.

Conférence/débat

Marie-Claude Asselin présente un sujet qui pourrait faire l'objet d'une conférence - débat sur le livre écrit par Claude Pinault « le syndrome du bocal ». Ce livre retrace la vie d'une personne après qu'on lui est découvert une maladie, le syndrome de Guillain Barré et son combat pour redevenir un homme debout. Une date sera fixée.

Fleurissement

Le fleurissement suit son cours, les commandes sont faites, vous devriez prochainement voir les résultats sur fleurissement mi saison avec des tulipes, crocus, jacinthes, et autres bulbes. Certains resteront en place d'une année sur l'autre, les autres seront retirés et positionnés autour de massifs permanents.

Il faut changer quelques arbres au bicross, un tulipier et le cèdre dans le lotissement.

Monsieur Petat demande qu'il soit mis en place des actions avec les enfants, rempotage, installation de la lutte biologique...

Sel de déneigement il serait bien que la CCBEL fournisse du sel pour les routes intercommunales, Monsieur Petat en parlera lors de la prochaine réunion.

CCAS

Mise en place des permanences : il faut définir un nom à cette action, les jours et horaires et surtout définir les actions qui y seront menées. Ces choix seront débattus lors de la prochaine réunion CCAS.

ELECTIONS 2010

14 et 21 mars élections régionales. Les conseillers présents recevront un tableau reprenant les créneaux horaires des bureaux de vote.

MARCHE DU TERROIR ET BIO

Le conseil redit sa volonté de créer un marché alimentaire une fois par mois le samedi. Un courrier sera fait à tous les exposants du marché Noël, une recherche sera faite sur le site Biocentre pour trouver d'autres exposants potentiels. Il faut donner une image à ce marché et le diriger essentiellement sur les produits bio et du terroir.

ENVIRONNEMENT

Monsieur Petat invite les membres du conseil à se joindre à lui pour rencontrer une personne de l'ONF chargée de l'étude de faisabilité consistant à arborer la rocade. Il lui sera présenté le parcours du chevreuil. La rencontre est prévue le 10 février à 11 heures.

SICTOM

Composteur

La distribution des composteurs pourraient se faire avec plusieurs communes le conseil retient Frévillet Nesploy. Un courrier leur sera fait dans ce sens.

Nous avons environ 60 réponses, il est suggéré d'interroger le SICTOM pour qu'il nous en fournisse plus.

Tri sélectif : le SICTOM souhaite installer des conteneurs écotextile dans les communes de plus de 1000 habitants, il serait bien que celui de Quiers soit installé dans la zone, une demande sera faite dans ce sens.

Semaine du Développement Durable.

Une exposition sera proposée sur trois jours. Il est demandé aussi de programmer un nettoyage de la commune. Cette action peut être menée en dehors de la semaine du DD.

Ruches et parcours chevreuil

Le conseil souhaite installer des ruches et installer un parcours pédagogique sur la rocade. Les ruches pourraient être installées auprès de la jachère. Monsieur GUERIN Bernard producteur sera sollicité pour cette action. La société IDB propose des petits livrets reprenant la culture du miel.

Pour le parcours chevreuil Philippe Chavaneau doit se renseigner sur le coût des photographies et des pupitres. Le parcours se fait sous forme d'un jeu, vous trouvez une question sur un panneau et la réponse sur le suivant.

QUESTIONS DIVERSES

Le repas du CCAS a lieu le samedi 06 mars 2010, le repas sera confectionné par le restaurant Au fil des Roses.